



# Climat : suivez-nous, on a un plan "

© CEN Allier

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)



La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais s'est engagée volontairement il y a plus de 2 ans dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Le PCAET constituera la feuille de route de la collectivité pour agir sur son impact environnemental à travers la diminution des consommations énergétiques, l'augmentation de la part de production des énergies renouvelables, la qualité de l'air, la mobilité, etc.

Durant toute la démarche, la CCBB, aux côtés du SDE03, s'est mobilisée pour définir une stratégie à horizon 2030-2050, et élaborer un plan d'action en concertation avec les acteurs du territoire à mettre en place dès l'adoption du PCAET et sur toute sa durée, à savoir 6 ans.

Par délibération DEL20210118\_1, le conseil communautaire a validé le projet de PCAET.

Avant de pouvoir être adopté définitivement, le projet de PCAET a été soumis aux avis des services de l'Etat (DDT, ARS, MRAe) et a fait l'objet d'un avis favorable du Préfet de Région daté du 15 avril 2021.

L'ensemble des avis et pièces constitutives du projet de PCAET sont mis à disposition du public par voie électronique sur le site de la CCBB ([www.ccbb.fr](http://www.ccbb.fr)) et, sur rendez-vous, dans les locaux de la CCBB à Bourbon-l'Archambault (tél : 04 70 67 11 89) et Le Montet (04 70 47 37 76) durant 62 jours : du 21 Juillet au 21 septembre 2021.

Vous pourrez déposer vos questions et vos remarques via un formulaire en ligne.

**#NOTRE BOCAGE** DEMAIN



**BOCAGE  
BOURBONNAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES